

# **Préface**

*Vous trouverez ici la retranscription du journal de mon grand-père, Lucien Malpel, transféré en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale dans le cadre du service du travail obligatoire (STO), à l'âge de 18 ans.*

*Le STO fut, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, la réquisition et le transfert vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français contre leur gré, afin de participer à l'effort de guerre allemand. Les personnes réquisitionnées dans le cadre du STO étaient hébergées, accueillies dans des camps de travailleurs localisés sur le sol allemand. Il fut instauré par la loi du 16 février 1943, faisant suite au relatif échec des politiques de volontariat et du système dit de « la Relève ».*

*Un total de 600 000 à 650 000 travailleurs français fut acheminé vers l'Allemagne entre juin 1942 et juillet 1944, auquel s'ajoutait la partie des soldats prisonniers retenus de force dans le pays, dont le nombre initial s'élevait à 1 850 000 hommes.*

*Les requis ont fait partie jusque dans les années 1970 des « oubliés » de la Seconde Guerre mondiale, concurrencés sur le plan mémoriel par d'autres victimes de guerre, qui avaient été plus héroïques ou plus victimes qu'eux, notamment les prisonniers de guerre français, les déportés politiques et les victimes de la Shoah.*

*Les STO ont parfois dû faire face au reproche de n'avoir pas désobéi et d'être partis en Allemagne renforcer le potentiel de main-d'œuvre du IIIème Reich.*

*Les premiers travaux de recherche sur la réquisition pour le travail ne sont lancés au CNRS que dans les années 1970 et ne se développeront que dans les années 1990.*

*Après une longue bataille parlementaire et judiciaire, les associations d'anciens « requis du travail obligatoire » obtiennent, par décret du 16 octobre 2008, la dénomination officielle de « Victimes du travail forcé en Allemagne nazie » mais celle de « Déportés du travail » est refusée le 28 mars 2011 par la Cours de Cassation.*

*J'ai voulu que cette retranscription soit la plus fidèle possible au texte d'origine. Cependant, certains mots sont difficiles à lire. Ainsi, les mots en italique sont les mots de traduction incertaine. Parfois, j'ai dû laisser 3 points de suspension.*

*Séverine*



# **Mon Journal de Route**

**Je ferai en sorte que ce journal  
soit sans fausse note.**

**C'est-à-dire qu'aucun  
mensonge n'y prendra part.**

**Lucien MALPEL**



**A ma mère**



## Avant-propos

Je suis en Allemagne depuis le 4 mars 1943. J'ai passé 15 mois à Mannheim<sup>1</sup> où j'ai connu la vie dure des déportés, les bombardements et la séparation.

Ensuite, je suis allé à Karlsruhe, le 29 juin 1944, où j'ai travaillé chez Mauser, une fabrique sévère. Là, je suis sinistré au cœur d'un bombardement terroriste, le 4 décembre 1944. Souvenirs si chers. Vêtements, *enfin tout* mon matériel est brûlé. Maintenant, je couche dans des barraques à Mühlburg. Plusieurs jours, j'ai dû chercher un lit et en attendant j'ai couché soit par terre, soit sur des bancs, et la nourriture se faisait assez rare. Je ne puis manger à ma faim tous les jours. Mais cela *va vite* et les semaines passent. Mes camarades partent en raison de

---

<sup>1</sup> Mannheim est une ville industrielle située dans le Sud-Ouest de l'Allemagne.